

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 15 ET 16 DECEMBRE 2014**Point 3.1.3 de l'ordre du jour****Participation à l'aménagement du « Terrain des Dousse »
pour le Mémorial Loretan****1. Introduction**

Situé entre la rue de Montsalvens et celle de l'Abbé Bovet, le parc public dit « Terrain des Dousse » est un espace vert, propriété de la Paroisse catholique romaine de Bulle-La Tour. Il est entretenu de longue date par notre Service des Espaces verts. Destiné à l'origine à l'implantation d'une nouvelle église, ce lieu est resté un parc d'agrément dans lequel Erhard Loretan, enfant, s'est initié à l'escalade sur son grand pommier. Célèbre pour être un des trois alpinistes contemporains ayant franchi les quatorze sommets de plus de 8'000 m d'altitude, Erhard Loretan restera encore longtemps une référence incontournable pour tous les passionnés de montagne. Sa disparition accidentelle au Grünhorn (VS) le jour de ses 52 ans, en avril 2011, met fin à un parcours de vie hors du commun.

2. Situation actuelle

Monsieur Carlo Gattoni, membre du Club Alpin Suisse Section La Gruyère (CAS Section La Gruyère) et ancien coordinateur de sport de la Ville de Bulle, et plusieurs amis proches d'Erhard Loretan, en étroite collaboration avec le CAS Section La Gruyère, projettent dès 2011 de réaliser, sur l'actuel parc public, un Mémorial en son nom. Très vite, les initiants rencontrent un écho favorable à ce projet et obtiennent une part conséquente de son financement par des promesses de dons provenant autant d'allocations de collectivités publiques, de dons privés que de sponsorings d'entreprises. La réalisation d'un tel lieu de mémoire est notamment soutenue avec la mise en place d'un concept informatique novateur permettant par le biais d'une application de se documenter personnellement sur Erhard Loretan, sa vie et ses exploits. Le montant des donations atteint actuellement Fr. 140'000.--, sans oublier l'obtention d'un droit d'usage du terrain octroyé par la Paroisse catholique romaine de Bulle-La Tour.

Pour soutenir l'intérêt de la démarche et assurer une valorisation de qualité de ce parc urbain, la Ville de Bulle alloue en 2013 un soutien de Fr. 25'000.-- pour un crédit d'étude confié au bureau d'architecture paysagère Agathe Caviale et Pascal Amphoux de Lausanne. Une part de ce montant a été utilisée pour les frais de mise à l'enquête publique du projet. Sans opposition de tiers, le projet d'enquête déposé par le CAS Section La Gruyère a obtenu le permis de construire communal en juillet 2014. L'aménagement est réalisable en l'état dès le printemps 2015, sous réserve de l'attribution du présent crédit de participation de la Ville. Son inauguration est prévue en octobre 2015 pour le 20^e anniversaire de l'ascension par Erhard Loretan de son quatorzième 8'000 m.

3. Présentation du projet

Formalisé par le groupe d'initiants, le document de présentation du projet est joint au présent message. En résumé, le projet d'aménagement du Mémorial Loretan s'articule autour des principaux éléments suivants à réaliser, soit :

- La délimitation claire du parc urbain avec la plantation de 14 pommiers symbolisant les 14 x 8'000m
- Le maintien d'un large espace libre engazonné pour préserver l'usage actuel du parc
- La réalisation d'un banc commémoratif significatif comme ligne de vie du Mémorial Loretan
- L'implantation d'un bloc de grimpe de 3.10m de haut pour l'initiation à l'escalade et la mise en place d'enrochements comme espace de jeux pour les enfants
- La mise en place d'une application numérique à la mémoire d'Erhard Loretan



4. Coût d'investissement et financement

Coût de réalisation des aménagements et honoraires	Fr. 235'000.--
Coût de l'application numérique du mémorial	Fr. 33'000.--
<u>Divers et imprévus</u>	<u>Fr. 12'000.--</u>
Coût total du projet	Fr. 280'000.--

Le financement du projet est réparti en deux parts égales de la façon suivante :

Montant des allocations, dons privés et de sponsoring d'entreprises	Fr. 140'000.--
<u>Crédit de participation de la Ville de Bulle</u>	<u>Fr. 140'000.--</u>
Résultat de financement	Fr. 280'000.--

5. Coûts d'entretien et de maintenance

L'entretien courant de cet espace vert restera à charge des comptes de fonctionnement de la Ville de Bulle. A noter que cette réalisation n'a pas d'incidence financière sur le montant actuel des frais courants d'entretien.

La maintenance du bloc de grimpe est assurée pour une durée indéterminée par le fournisseur de l'élément, la société « Entre-prises », spécialisée dans la fabrication d'éléments de grimpe, qui, par cette prestation offerte, soutient ce projet.

La maintenance de l'application numérique sera supportée par un mode de financement externe qui sera défini par les initiants.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 140'000.-- pour la participation de la Commune à l'aménagement du « Terrain des Dousse » pour le Mémorial Loretan.

Financement : par emprunt de Fr. 140'000.-- auprès d'un établissement financier

Amortissement : 10 % par année, dès 2016

Intérêts : 2.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud